

## **Article 11 : Protection des données à caractère personnel**

L'Université libre de Bruxelles (ULB) – avenue Roosevelt 50, 1050 Bruxelles – est le responsable du traitement des données à caractère personnel collectées dans le cadre de la participation au concours.

En cette qualité, l'ULB respecte les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données : Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les données collectées par l'ULB sont uniquement traitées pour l'évaluation des photos et, le cas échéant, la remise des prix. Elles sont nécessaires pour pouvoir valider la participation au concours et sont collectées sur une base contractuelle.

Les données suivantes sont concernées : nom, prénom, date de naissance (pour les inscriptions individuelles), adresse, téléphone (facultatif) et adresse mail.

Ces données ne sont détenues que par l'ULB, qui assure les mesures de sécurité adéquates afin d'en garantir l'intégrité et la confidentialité. Elles ne sont pas partagées avec des tiers à l'exception des membres externes du jury. Le personnel de l'ULB y a accès dans la stricte mesure nécessaire à l'exécution de ses missions. Toutes ces personnes sont tenues au respect de la confidentialité pour l'ensemble des données à caractère personnel gérées par l'ULB.

Elles ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la finalité du traitement, à savoir, pour les candidats non retenus, 3 mois après la fin de la procédure de sélection. Pour les vainqueurs, cette durée est de 12 mois après la fin de la procédure de sélection.

Pour toute question relative aux données à caractère personnel et au traitement qui en est fait par l'Université, le Délégué à la protection des données de l'ULB peut être contacté à [rgpd@ulb.be](mailto:rgpd@ulb.be). Cette adresse est également celle par le biais de laquelle les droits en la matière peuvent être exercés, moyennant justification de l'identité du requérant (accès, rectification, effacement, limitation et portabilité), de même que toute plainte sur le traitement desdites données.